



Présents :

CBNBP : Damien Pujol,
Cen Centre-Val de Loire : Emmanuelle Speh,
Cen Centre-Val de Loire : Jean-Baptiste Colombo,
CRPF : Claire Binnert,
DDT 18 : Olivier Poite,
DDT 36 : Isabelle Borget,
DREAL Centre-Val de Loire : Alexis Cerisier Auger,
FDAAPPMA18 : Gérard Barachet,
FDSEA18 : Armand Lespagnol,
Mairie d'Ainay-le-Vieil : Marie Sartin,
Mairie d'Ainay-le-Vieil : Michel Lacombe,
Mairie de Chezal-Benoît : Murielle Mainette-Mitriot,
Mairie de Corquoy : Dominique Burlaud,
Mairie de Farges-Allichamps : Daniel Désiré.
Mairie de Lapan : Annie Raduget,
Mairie de Lunery : Lucien Korczewski,
Mairie d'Orval : Françoise Gonnet,
ONF : Xavier Bourin,
Pays de Bourges : Claire Schneider,
Pays de Bourges : Dominique Trouwaert,

Ordre du jour :

- 1°/ Bilan des actions 2016 et 2017 et priorisation des interventions ;
- 2°/ Perspectives 2018 ;
- 3°/ Présentation des actions de l'ONF en forêt domaniale de thoux, et visite des parcelles en Natura 2000 gérées par l'ONF en forêt de Thoux ;
- 4°/ Questions diverses.

Compte-rendu du comité de pilotage :

Date : 14 septembre 2017

Lieu : Mairie de Corquoy

Sujet : Site FR2400520 « Coteaux, bois et marais calcaire de la champagne berrichonne »

Rédigé par : Emmanuelle Speh



Nature des échanges

Les présentations réalisées lors du comité de pilotage ne sont pas reprises dans ce relevé de décision, elles sont en revanche disponibles en version papier en annexe de ce document.

- 0 Introduction du comité de pilotage réalisé par la DDT 18 (Mr Poite) et rappel de l'ordre du jour.
- 0 Tour de table de présentation des participants au Copil. 20 personnes sont présentes.

1°/ Bilan des actions 2016 et 2017 et priorisation des interventions

- 0 Présentation du bilan des actions réalisées en 2016-2017.
- 0 Il est rappelé que la mise en place d'actions de gestion (entretien, restauration) est le cœur de l'animation des sites Natura 2000. Les outils disponibles sont les chartes, les contrats, et les chantiers bénévoles...
- 0 Dans un contexte budgétaire difficile, il est apparu nécessaire de prioriser les interventions. La méthode est présentée aux membres présents du Copil.
- 0 Mr Trouwaert demande s'il est envisageable de modifier le périmètre du site Natura 2000. Mr Cerisier-Auger répond que cela est possible mais pas en projet à court terme.
- 0 Mr Trouwaert demande s'il est possible de mettre en place des mesures de protection pour les espèces patrimoniales présentes en dehors des secteurs identifiés comme prioritaires pour l'intervention. Mme Speh répond que la plupart des espèces patrimoniales sont présentes dans les milieux prioritaires.
- 0 La présentation se poursuit avec les actions menées dans le cadre du démarchage des propriétaires pour la mise en place des contrats Natura 2000, ciblés sur les parcelles prioritaires identifiées en appliquant la méthode de priorisation des interventions, ainsi que les actions menées dans le cadre de la charte et des MAEC.
- 0 Mr Lespagnol demande si un agriculteur exploitant les parcelles doit co-signer la charte. Mme Borget répond qu'en effet les ayants-droits doivent également signer la Charte.
- 0 Concernant les MAEC, des précisions sont apportées pour expliquer le manque d'engagements en 2016 : paiements retardés, mesures jugées contraignantes...
- 0 La fin de la présentation concerne les évaluations des incidences suivies, et la communication effectuée sur le site. Il est précisé que les évaluations des incidences sont principalement effectuées par les porteurs de projets dont les projets sont réalisés dans le site Natura 2000, cependant l'administration peut demander une évaluation si le projet est situé en dehors d'un site Natura 2000 mais risque d'avoir un impact sur celui-ci.
- 0 Mme Mainette-Mitriot signale qu'un PLUi est en cours sur son territoire. Mme Speh lui répond qu'elle est disponible si besoin pour transmettre des informations au bureau d'études en charge de la rédaction du Document.



2°/ Perspectives 2018

- 0 Mme Speh présente les actions à mettre en œuvre sur le site Natura 2000 en 2018, concernant la concertation, les actions de restauration, d'entretien ou de préservation de la biodiversité sur les secteurs prioritaires identifiés, les MAEC, la veille sur le territoire et l'évaluation des incidences, la participation aux politiques publiques, la communication et la sensibilisation.

3°/ Présentation des actions de l'ONF en forêt domaniale de thoux, et visite des parcelles en Natura 2000 gérées par l'ONF en forêt de Thoux ;

- 0 Mme Speh présente rapidement les enjeux (habitats et espèces) présents sur le site Natura 2000 en forêt domaniale de Thoux.
- 0 Mr Bourin présente les actions mises en place par l'ONF sur les secteurs en Natura 2000 : entretien des accotements, entretien des clairières forestières, grâce à la mise en place de contrat Natura 2000, et également sur fonds propres.
- 0 Le Copil se poursuit en forêt domaniale où Mr Bourin fait découvrir aux membres présents les pelouses marnicoles sur lesquelles se reproduit notamment le Damier de la succise, papillon protégé au niveau national, et en annexe II de la directive Habitats.
- 0 Mr Burlaud remarque que ces milieux sont maintenus uniquement par l'action de l'être humain qui intervient pour éviter la fermeture du milieu.
- 0 Mme Speh précise que le choix de maintenir ces milieux ouverts a été fait dans le but de préserver des habitats et espèces rares et menacés à l'échelle européenne, et qu'une intervention humaine est en effet nécessaire.
- 0 Mr Bourin pense qu'il serait intéressant de refaire des inventaires pour montrer l'intérêt de l'entretien du site.
- 0 Mr Pujol confirme l'intérêt de ces inventaires.

4°/ Questions diverses.

Pas de questions.

La réunion se termine, l'ordre du jour étant épuisé.

**Fait le 14 novembre 2017,
A Vierzon**

